



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot tenue le lundi 3 juin 2019 à 19 h en la salle Florian-Bleau, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec)

Présences : Monsieur Pierre Séguin, maire
Madame Nancy Pelletier, conseillère
Monsieur Marc Deslauriers, conseiller
Madame Karine Bérubé, conseillère
Monsieur Kim Comeau, conseiller
Monsieur Mathieu Auclair, conseiller
Madame Nancy Forget, directrice générale
Madame Lucie Coallier, greffière

Absence : Madame Gabrielle Labbé, conseillère

Chacun des membres du conseil présents reconnaît que l'avis de convocation pour la présente séance a été signifié par la greffière à tous les membres du conseil, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire Pierre Séguin, agissant à titre de président de l'assemblée, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

19-06-220 RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL - ORDRE DU JOUR - ADOPTION

IL EST proposé par Nancy Pelletier, appuyé par Karine Bérubé et résolu:

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 3 juin 2019 à 19 h tel que présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19-06-221 ANALYSE DES BESOINS EN PERSONNEL - ABOLITION DE POSTE - CHEF DE DIVISION TRAVAUX PUBLICS

IL EST proposé par Marc Deslauriers, appuyé par Mathieu Auclair et résolu:

D'AUTORISER l'abolition du poste cadre "Chef de division travaux publics".

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19-06-222 ANALYSE DES BESOINS EN PERSONNEL - CRÉATION DE POSTE - CONTREMAÎTRE VOIRIE ET IMMEUBLES

IL EST proposé par Mathieu Auclair, appuyé par Kim Comeau et résolu:

D'AUTORISER la création du poste cadre "Contremaître voirie et immeubles".

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19-06-223 DOSSIER DE L'EMPLOYÉ - CLAUDE JALBERT - CONTREMAÎTRE VOIRIE ET IMMEUBLES - EMBAUCHE

IL EST proposé par Kim Comeau, appuyé par Nancy Pelletier et résolu:

D'AUTORISER l'embauche de monsieur Claude Jalbert au poste de contremaître voirie et immeubles avec le statut de cadre à l'essai, conformément à la politique de rémunération et des conditions de travail des employés cadres présentement en vigueur.

QUE la date d'embauche soit fixée au 5 juin 2019.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19-06-224

PROGRAMME GOUVERNEMENTAL - PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS (PIQM) - RENOUELEMENT DE CONDUITE - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE

CONSIDÉRANT que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire est responsable de la gestion du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités;

CONSIDÉRANT que la Ville de L'Île-Perrot a présenté un projet visant à permettre la réfection, le remplacement ou la construction d'infrastructures reconnu admissible à une aide financière provenant du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'établir les obligations du Ministre et celles de la Ville relativement au versement de l'aide financière.

IL EST proposé par Karine Bérubé, appuyé par Kim Comeau et résolu:

D'AUTORISER le maire Pierre Séguin à signer, au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire relatif à l'octroi d'une aide financière dans la cadre du sous-volet 1.5 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités pour le projet de gainage de la conduite d'aqueduc sur le boulevard Don-Quichotte.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19-06-225

SOUSSION SUR INVITATION - APPEL D'OFFRES 2019-09 INV - FOURNITURE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES - ADJUDICATION

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation numéro 2019-09 INV par lequel la Ville a demandé des soumissions pour la fourniture, avec ou sans livraison, de matériaux granulaires de type MG 20 et MG 56;

CONSIDÉRANT l'ouverture publique des soumissions le 30 mai 2019, puis l'analyse de leur conformité aux documents d'appel d'offres.

IL EST proposé par Nancy Pelletier, appuyé par Karine Bérubé et résolu:

D'ADJUGER le contrat à Carrière Dolomite (1996) inc. pour la fourniture, avec livraison, de matériaux granulaires, au coût total approximatif de 54 756,84 \$ plus les taxes applicables, conformément à leur soumission du 29 mai 2019.

QUE la dépense réelle soit calculée selon la quantité des biens livrés en fonction des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission de l'adjudicataire.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 50 000,29 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même la subvention relative aux inondations et le surplus.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun citoyen n'étant présent dans la salle, la période de questions n'a donc pas lieu.

19-06-226 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST proposé par Kim Comeau, appuyé par Karine Bérubé et résolu:

DE LEVER l'assemblée à 19 h 08.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

APPROUVÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ÎLE-PERROT EN DATE DU *(Ce procès-verbal n'est pas la version approuvée. Pour être valide, la copie du procès-verbal doit être certifiée conforme par le greffier de la municipalité.)*

PIERRE SÉGUIN
MAIRE

LUCIE COALLIER
GREFFIÈRE